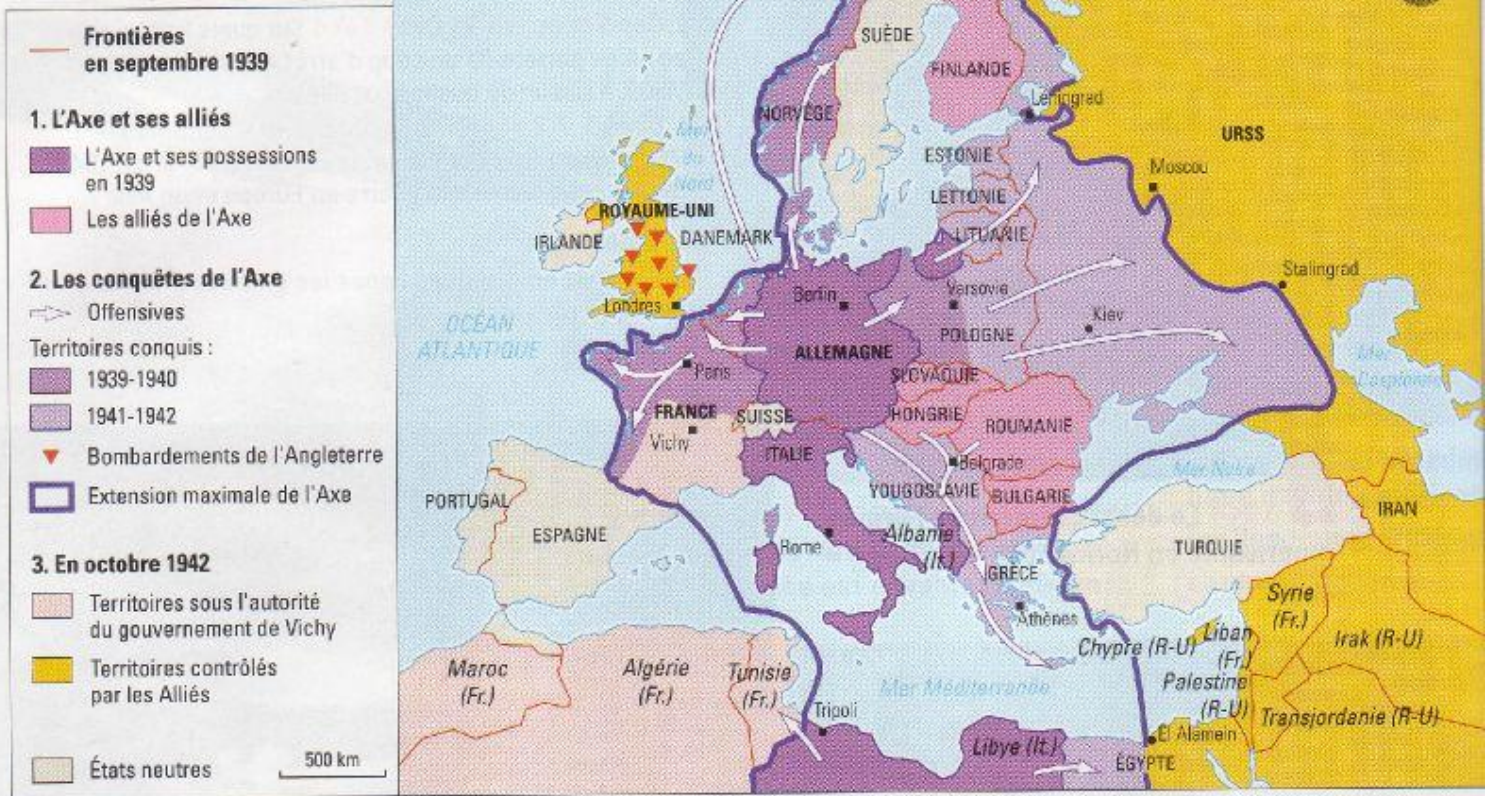


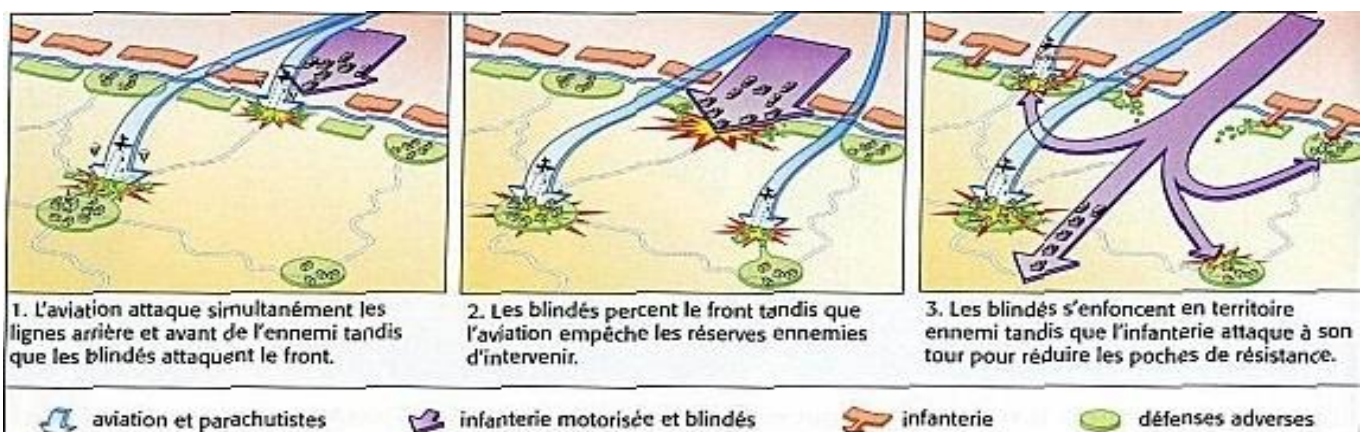
Le début du conflit

La situation en Europe et la drôle de Guerre :

1 La guerre en Europe de 1939 à 1942.



De fin septembre 1939 au 10 mai 1940, l'Europe connaît ce que l'on a appelé **la drôle de guerre**, caractérisée par peu de combats sur son territoire et une attente interminable pour les troupes campées sur la ligne Maginot face aux armées allemandes retranchées derrière la ligne Siegfried.



A partir de l'extrait du documentaire "Apocalypse", répondez aux questions suivantes :

- A quelle date la France entre-t-elle en Guerre ?

3 septembre 1939 elle déclare la guerre à l'Allemagne tout comme la Grande Bretagne.

- Quelle est la réaction d'Hitler et que craint-il ?

Hitler n'y croit pas et a peur d'être coincé entre la France et la Grande Bretagne à l'ouest et l'URSS (Russie actuelle) à l'Est.

- A la différence de 1914, comment réagissent les français à la mobilisation générale ? *(Réactions sur le quai de la Gare)*

Les gens pleurent, n'ont plus la "fleur au fusil" comme en 1914, la guerre (encore) effraie.

- Comment se préparent les soldats français ?

Ils ont plus d'hommes que les allemands à priori et la ligne Maginot comme système de défense. Ils n'ont pas en revanche les mêmes moyens techniques (chars, aviations etc...)

- Comment se passe l'attente pour les soldats ?
La drôle de guerre est une guerre de position (tranchées) donc on attend l'attaque de l'ennemi. On passe le temps "légèrement" .
- A quoi correspond le terme allemand "Blitzkrieg" ?

C'est la guerre-éclair = une frappe rapide, ciblée soutenue par l'aviation / une progression très efficace.

- Quel est le piège d'Hitler ?

Il fait croire aux français qu'il va refaire la même attaque par la Belgique mais il passe par la forêt des Ardennes que les français croient infranchissable.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

L'exode :



N° 26/ Référence : 3ARMEE 60-C1342

Devant l'avancée des troupes allemandes après le 10 mai 1940, la population civile de Thionville (Moselle) et des communes environnantes est évacuée. Les effets personnels des habitants sont entreposés sur le quai de la gare de Thionville.

Mai 1940, photographe SCA



N° 29/ Référence : 5ARMEE 48-E633

Colonne de charrettes transportant des réfugiés sur une route du Bas-Rhin, dans le secteur de la 5^e armée.

Mai 1940, photographe SCA



N° 31/ Référence : DG 92-1201

*L'accueil des victimes de l'exode en gare de Perpignan (Pyrénées orientales).
Le gouvernement avait programmé, en cas de guerre, l'évacuation des populations des régions frontalières vers le Centre et le Sud-ouest.*

Mai 1940, photographe SCA

2- Commentez ces trois images :

Qui intervient ? Que font-ils ? Quelles difficultés ont-ils ?

Les populations civiles (hommes femmes enfants) se retrouvent à fuir. Ils se chargent de ce qu'ils ont de plus précieux, soit dans les voitures pour les plus riches, soit dans des charrettes pour les plus pauvres.

On prend le strict minimum et on fuit les frontières envahies par les allemands. On s'abrite dans les gymnases en allant vers le centre du pays.

Les réfugiés sont souvent la cible d'attaques aériennes et le nombre de blessés, de morts et de familles séparées est très important.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

L'armistice de Pétain & l'Appel de De Gaulle :

Le maréchal Pétain, qui vient d'être nommé président du conseil, et un jeune général peu connu nommé Charles de Gaulle, réfugié à Londres, proposent deux solutions pour la France.

	Discours radiodiffusé du maréchal Pétain du 17 juin 1940		Appel radiodiffusé de Londres du général de Gaulle du 18 juin 1940
« Français ! J'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection [= du soutien] de notre admirable armée, qui lutte [...] contre un ennemi supérieur en nombre et en armes [...] sûr de l'appui de nos anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, je fais don à la France de ma personne pour atténuer son malheur. [...]. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire, pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se regroupent autour du gouvernement que je préside [= dirige] pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie ».		« Ce gouvernement alléguant [=déduisant] la défaite de nos armées s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes nous avons été, et nous sommes submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des allemands qui ont surpris nos chefs au point de les emmener là où ils sont aujourd'hui, mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et qui vous dit que rien n'est perdu pour la France. [...] Car la France n'est pas seule. [...] Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limite l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays... [...]. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».	

- Quelles sont les différences entre ces deux discours ?

Pétain = considère l'ennemi "supérieur en nombre et en arme".

Parle des anciens combattants "qu'il a commandé" = lien aux anciennes gloires...

Il appelle "à cesser le combat"

De Gaulle = considère la défaite liée à la supériorité technique.

Discours basé sur l'espoir, parle des alliés et de la dimension mondiale du conflit.

Le discours de Pétain est très écouté contrairement à celui de De Gaulle qui est prononcé de Londres.

- Quelles sont les positions de chacun ?

Continuer le combat d'un côté et coopérer avec l'Ennemi.

Cours	CAPA 1
2.1 – Vivre sous l'occupation lors de la Seconde Guerre Mondiale	

Quelques clauses de l'Armistice :

- Plus de 1.5 million de prisonniers de guerre français restent en Allemagne.
- La France est divisée en 2 parties et l'Alsace-Lorraine retournent à l'Allemagne.
- 400 millions de francs par jour sont versés à l'Allemagne pour l'entretien de l'armée d'occupation.

Rejet de la collaboration
de Pétain

Constat de l'aspect
mondial de la guerre

Appel à l'action = appel à
la résistance.

